



La MARIANNE  
Association Philatélique - CSE ArianeGroup Atlantique  
B.P. 30056  
33165 – ST-MEDARD-EN-JALLES Cedex  
lamarianne.lma@gmail.com  
http://philatelie-lamarianne.fr  
N° SIRET : 829 886 944 00018 Code APE : 9609Z

## REGLEMENT DE LA E-CIRCULATION LMA

La E-circulation est un système de vente entre adhérents de l'association La Marianne. Elle est gérée par l'association La Marianne (désignée ci-après par l'abréviation LMA).

La E-circulation est consultable sur le site internet de LMA, rubrique du menu principal 'E-Circulation ».

Chaque E-circulation dure entre un et trois mois,

Chaque adhérent peut mettre en vente des lots de philatélie.

Le nombre maximum de lot mis en vente dans une E-circulation est de 40. Si le nombre de 40 lots est dépassé, le nombre de lots sera réduit par l'organisateur en retenant un maximum de vendeurs. Les lots retenus le seront en suivant l'ordre de numérotation des lots établi par chaque vendeur.

### TERMINOLOGIE

- E-circulation : vente organisée sur internet entre les membres de l'association La Marianne.
- Vendeur : membre qui propose un lot à la vente.
- Acheteur potentiel : membre qui fait une offre d'achat sur un lot en vente.
- Acheteur : acheteur potentiel qui a fait la meilleure offre sur un lot.
- Lot : objet(s) proposé(s) par à la vente ; un lot peut être un timbre, des timbres, une collection, ...
- Date de début : A partir de cette date, les acheteurs peuvent faire leurs offres.
- Date de fin : au-delà de cette date à 23h59, les offres ne sont plus recevables.
- Offre : prix proposé par un acheteur pour un lot.
- Offre gagnante : c'est l'offre la plus haute reçue pour un lot.
- Prix de départ : prix minimum du lot défini par le vendeur.
- Prix d'attribution : prix final auquel est attribué un lot à l'offre gagnante.
- Prix du lot : prix payé par l'acheteur à LMA après intégration des frais d'envoi.
- Prix payé au vendeur : c'est le prix du lot après déduction des frais de gestion.

### VENDEUR

Le vendeur :

- propose le(s) lot(s) à la vente (image .jpeg) par courrier électronique à LMA ([cathlg.lmast@gmail.com](mailto:cathlg.lmast@gmail.com)). Dans son message, il doit obligatoirement mentionner : son nom et prénom.
- doit posséder le(s) lot(s) qu'il met en vente.
- peut proposer au maximum 10 lots par E-circulation, numérotés par ordre de 1 à n.
- envoie un descriptif le plus précis et concis possible de chaque lot (libellé, référence, ...) avec une ou plusieurs images les plus nettes possibles pour faciliter la vente et éviter les contestations.
- peut aussi donner une estimation ou toute autre précision : valeur faciale, cote, ...
- fixe le prix de départ de chaque lot (arrondi à l'euro).
- définit les conditions d'envoi et les frais de port et emballage éventuels (à la charge de l'acheteur ou du vendeur). Le vendeur est responsable des conditions d'expédition et supporte seul les conséquences d'une absence de livraison éventuelle.

**IMPORTANT** : le vendeur est le seul responsable des lots mis en vente. En aucun cas, LMA ne pourra être mis en cause si le lot ne correspond pas à la description (état, faux, regommé, ...) ou aux images.

Les lots mis en vente restent chez le vendeur qui les envoie aux acheteurs après la date de fin et la réception des informations d'attributions de ses lots par LMA.

Une remise en mains propres peut être organisée. Dans ce cas, les frais de port sont supprimés.

## **ACHETEUR**

L'acheteur potentiel :

- fait son offre d'achat par courrier électronique à LMA (*lamarianne.commande@gmail.com*) entre la date de début et la date de fin de la E-circulation. Dans son message, il doit obligatoirement mentionner :
  - ❖ son nom, prénom et ses coordonnées
  - ❖ le ou les numéros des lots ainsi que le ou les prix proposés (arrondi à l'euro).
- s'engage, si son offre est gagnante, à acquérir le lot sur lequel il a fait son offre.
- peut faire des offres sur un nombre illimité de lots et plusieurs offres sur un lot, seule la plus haute offre est retenue.

Les messages incomplets ne sont pas pris en compte avant d'avoir toutes les informations mentionnées.

Les offres inférieures au prix de départ sont refusées.

Les offres reçues restent secrètes jusqu'à la date de fin de la E-circulation.

## **ATTRIBUTION**

Ne sont pas prises en considération pour l'attribution :

- Les offres inférieures au prix de départ.
- Les offres d'achat reçues après la date de clôture à 23h59 (infos sur le message)

La vente d'un lot est remportée par l'acheteur potentiel ayant fait l'offre la plus élevée. Il devient donc l'acheteur du lot.

En cas d'égalité entre des offres c'est celle reçue en premier qui est la gagnante.

A la fin d'une E-circulation, un bilan est mis en ligne sur le site de LMA. Pour tous les lots, attribués, seules les offres gagnantes sont publiées.

Le prix d'attribution est celui de la seconde offre augmentée de 5%, arrondi à l'euro supérieur et limité au montant de l'offre la plus élevée.

En cas d'offre unique, le prix d'attribution du lot est le prix de départ.

## **PAIEMENT**

L'acheteur paie à LMA le prix d'attribution du lot après ajout des éventuels frais de port et emballage.

Le paiement se fait par chèque ou virement bancaire à l'ordre de LMA dès réception de la demande de paiement.

Si le paiement n'est pas reçu dans les 7 jours suivant la demande de paiement, le lot est automatiquement attribué à l'acheteur ayant fait la seconde offre.

Les acheteurs doivent déclarer à LMA la bonne réception des lots.

Les vendeurs sont payés après réception du ou des lots par les acheteurs.

Le montant versé par LMA au vendeur est le prix du lot moins les frais de gestion.

## **BILAN DE PROCEDURE :**

1. L'attribution par LMA d'un lot à un acheteur est suivie d'une demande de paiement adressée par LMA à l'acheteur.
2. Dès réception par LMA de ce paiement, le vendeur en est avisé par LMA et procède à l'expédition sécurisée du lot vers l'acheteur.
3. L'acheteur déclare à LMA la bonne réception du lot.
4. LMA procède alors au versement au vendeur du prix du lot (montant d'attribution + frais d'expédition – les frais de gestion LMA).

## **FRAIS DE GESTION**

La E-circulation est une vente entre membres, sans but lucratif. Néanmoins, pour couvrir les frais d'organisation, LMA retient des frais de gestion par tranche sur le prix d'attribution :

- 10 % en dessous de 50 euros
- 8% de 50 à 100 euros
- 5 % de 101 à 200 euros
- 3 % au-dessus de 200 euros

Ces taux s'appliquent sur la totalité des objets vendus pour un même vendeur lors d'une E-circulation.

## **REGLEMENT**

Chaque membre participant aux E-circulations s'engage à respecter le présent règlement.

Les vendeurs et les acheteurs ne respectant pas le présent règlement seront exclus des E-circulations et ils ne pourront plus proposer de lots ou faire d'offres d'achats.

En cas de litige entre acheteur et vendeur, LMA préconise un arrangement consensuel direct entre les deux parties. En cas de désaccord prolongé, une rencontre acheteur – vendeur - LMA pourra être organisée par LMA ; acheteur et vendeur s'engagent à accepter sans réserve l'arbitrage de LMA.

LMA se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment et sans préavis.